

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Réunion du 16 juin 2023

**DÉLIBÉRATION N° 26**  
(Pos. 22243)**Schéma départemental des mobilités**

Le conseil départemental s'est réuni à l'hôtel du département sous la présidence de M. David LAPPARTIENT.

Présents : Françoise BALLESTER, Karine BELLEC, Denis BERTHOLOM, Alain CARIS, Myrienne COCHÉ, Gilles DUFEIGNEUX, Gaëlle FAVENNEC, Damien GIRARD, Mathieu GLAZ, Dominique GUÉGAN, Pierre GUÉGAN, Rozenn GUÉGAN, Alain GUIHARD, Stéphane HAMON, Nicolas JAGOUDET, Michel JALU, Marie-Odile JARLIGANT, Anne JÉHANNO, Muriel JOURDA, David LAPPARTIENT, Marie LE BOTERFF, Dominique LE MEUR, Gwenn LE NAY, Dominique LE NINIVEN, Marie-Christine LE QUER, Sophie LEBRETON, Boris LEMAIRE, Ronan LOAS, Stéphane LOHEZIC, Rozenn MÉTAYER, Christine PENHOUËT, Soizic PERRAULT, Gérard PIERRE, Thierry POULAIN, Catherine QUÉRIC, Benoît QUÉRO, Hania RENAUDIE, Fabrice ROBELET et Marianne ROUSSET.

Absents : Mohamed AZGAG (pouvoir donné à Christine PENHOUËT), Marie-Hélène HERRY (pouvoir donné à Thierry POULAIN) et Marie-Jo LE BRETON (pouvoir donné à Michel JALU).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3211-1 ;  
Vu le rapport du président ;

**Au nom de la 7<sup>ème</sup> commission, Monsieur PIERRE donne lecture du rapport du président du conseil départemental et propose :**

d'approuver le schéma départemental des mobilités et sa carte de synthèse, tel que joints en annexes n° 1 et n° 2.

Le résultat des votes est de :

- 42 voix pour ;
- 0 voix contre ;
- 0 abstention(s).

**Par conséquent, les conclusions du rapporteur sont adoptées à l'unanimité.**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**  
*Pour le président du conseil départemental  
et par délégation  
Le directeur général des services*

**Antoine LAFARGUE**